

SOMMET SUR L'ACIER

FEDERREC RAPPELLE LE RÔLE CLÉ DU RECYCLAGE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

À la veille du sommet organisé par la France pour le maintien de l'acier dans l'Union européenne, FEDERREC rappelle le rôle central de l'industrie du recyclage.

En 2023, les entreprises françaises du recyclage représentées par FEDERREC ont produit 11 millions de tonnes de matières premières constituées de métaux ferreux issues des déchets industriels, commerciaux et ménagers, soit autant que la production française d'acier.

Ce jeudi 27 février, les pouvoirs publics français et européens se réunissent à l'invitation de la France face aux grandes difficultés de la filière sidérurgique européenne, menacée par les importations à bas coûts en provenance de Chine et de Turquie, ainsi que par la hausse des coûts énergétiques en Europe.

Les entreprises de recyclage sont un maillon à part entière de la chaîne de valeur, car elles collectent les déchets métalliques et les transforment en matières premières recyclées, revendues aux sidérurgistes pour être incorporées dans les biens de consommation (automobiles, produits électroménagers, ...), les bâtiments et les infrastructures (ponts, voies ferrées, ...).

Face aux enjeux de décarbonation fixés par l'Union européenne, incorporer de l'acier recyclé permet d'économiser 58 % des émissions de CO₂*, grâce aux fours à arc électrique, moins énergivores que les hauts-fourneaux.

Fermer les frontières européennes aux exportations de matières premières issues du recyclage afin de faire baisser les prix et compenser les prix de l'énergie en Europe est une tentation mais elle laissera de côté les 20 millions de tonnes exportées actuellement hors d'Europe avec le risque de ne plus recycler les objets les plus complexes comme les véhicules hors d'usage.

« FEDERREC rappelle l'impérieuse nécessité de mettre en place des obligations de contenu en matériaux recyclés issues des déchets européens pour consolider la demande en matières premières circulaires et assurer un débouché aux matières recyclées par nos entreprises.

Fort d'une industrie dynamique et innovante, FEDERREC appelle les pouvoirs publics à s'appuyer sur son expertise centenaire. Depuis, FEDERREC s'est largement investie à l'échelle européenne et internationale et fait valoir sa place au cœur de l'économie circulaire. »

François EXCOFFIER, Président de FEDERREC

* ¹Didili, Z. (2021, 21 octobre). *EuRIC's position on free trade of recycled metals*. EuRIC. <https://euric-aisbl.eu/resource-hub/position-papers/eurics-position-on-free-trade-of-recycled-metals>

À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, initialement sous le nom FEDEREC, **pour devenir en 2024 FEDERREC**, elle représente aujourd'hui 34 500 salariés, 1 200 entreprises, soit 2 450 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières issues du recyclage. **FEDERREC** est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Contact presse FEDERREC : Agence Profile

Olivia CHABBERT / Anna LESBROS - 01 56 26 72 00 - federec@agence-profile.com